



**US CAGNES
BMX**

LA PISTE DU KING

13 / 19 chemin des Noisetiers - 06800 Cagnes sur mer



CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 06 27 NOVEMBRE 2022

ESSAIS

10h00 à 10h30 : pré-licenciés à benjamins + cruisers
10h30 à 11h00 : minimes et +

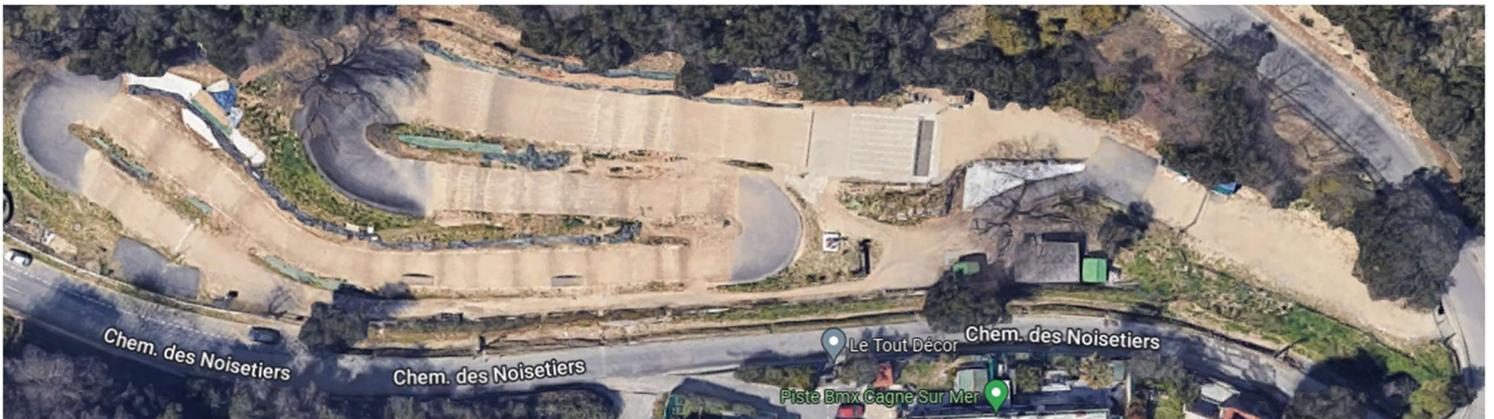
11h05 : début des courses



USC BMX
est heureux de vous accueillir le :

DIMANCHE 27 Novembre 2022 **2° MANCHE DU** **CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 83 & 06**

19 chemin des noisetiers 06800 Cagnes sur Mer.



Règlements :

Règlement FFC 2022 en vigueur, sauf toutes les dispositions particulières repris dans le règlement du championnat départemental (Les classes d'âges ont pour référence l'année 2022).

Pour tous les renseignements relatifs aux catégories et classes d'âges courues se référer au règlement joint à cette invitation

Inscriptions :

Le Championnat départemental est ouvert à tous les pilotes licenciés FFC de tous les clubs 83/06 détenteurs d'une licence FFC à jours.

Les engagements doivent être effectués sur Internet, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club du site CicleWeb de la FFC.

**La clôture des engagements est fixée au :
Jeudi 24 Novembre à 20h00.**

Pour des inscriptions complémentaires de pilotes non disponibles sur le site (*Nouveau licencié ou licence en cours, uniquement celles enregistrées par le comité régional, seront présent en compte*), elles devront être envoyées à l'administrateur de l'épreuve (*noté ci-dessous*) par mail pour au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Le montant de l'inscription est fixé à **10,00 €** pour 20 ou 24" et **10,00 €** pour les doubles inscriptions 20 & 24"

Les chèques sont à libeller à l'ordre de : USC BMX

Les Modifications, Ajouts, Annulations doivent être faites exclusivement par mail jusqu'au vendredi 25 Novembre **auprès de l'administrateur :**

Mr Brocart Philippe
Email: bmx.caz@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dus après cette date.

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition.

Tout engagement le jour de la compétition ne pourra être accepté que suivant les conditions suivantes :

- 1) *Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début de la compétition.*
- 2) *Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.*
- 3) *Que soit acquitté, comme il est en vigueur dans le comité, le paiement d'une pénalité correspondant au doublement de l'inscription,*

Le contrôle des arrivées se fera à l'aide de la photo-finish.

Chaque BMX devra être obligatoirement équipé en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale (aux dimensions décrites dans le règlement) reprenant toutes les indications (Numéros + lettre) celle-ci sera fixée correctement sur le cadre.

Timing :

Essais :

- **10h à 10h30** / Prélucenciés - Poussins G/F - Pupilles G/F – Cruisers
- **10h30 à 11h** / Benjamins G/F– Minimes G/F– Cadets– Filles 15 ans et +, 17/29 ans, 30 ans +

Compétition :

- **11h05** : 3 manches qualificatives
- **12h30** : pause repas
- **13h30** : ¼ de finales / ½ finales
- à la suite les Finales
- Vers 16h00 podiums

L'ordre de passage étant défini suivant les conditions de la compétition ce timing est susceptible d'être modifié

Récompenses :

Toutes les catégories seront récompensées

Accès à la piste

Adresse : 19 chemin des noisetiers 06800 Cagnes sur Mer

Divers

- **toilettes**
- **speakers**
- **buvette**

Arbitrage

La liste de vos bénévoles est à envoyer à M. BROCARD Philippe « bmx.caz@gmail.com ».

Merci aussi de répondre au questionnaire sur la dispo à Sébastien TOUCAS (pas d'arbitres pas de course ou problèmes dans l'organisation).

Renseignements

Correspondants USC BMX : Mr Pivault Raphaël 0777203499

Mail : bmxcagnes@gmail.com

Facebook : [bmxcagnes](https://www.facebook.com/bmxcagnes)